

FIBA SAS
7 avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM

Jean FOLTZER
151 avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

ECA
37 rue Elsa Triolet
21000 DIJON

RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 septembre 2024

POULLILLON SA
8 rue du Luxembourg
68310 WITTELSHEIM
* * *

POULAILLON SA
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux actionnaires de la société POULAILLON,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société POULAILLON relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 8 de l'annexe présente les informations relatives aux immobilisations corporelles. Il y est décrit le traitement retenu pour l'évaluation des actifs liés à l'activité eau minérale déficitaire, et notamment la réalisation d'un test de dépréciation.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ce test de dépréciation, notamment à revoir l'actualisation des flux de trésorerie et les perspectives de rentabilité de l'activité concernée, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues du plan stratégique établi par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et ont fait l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

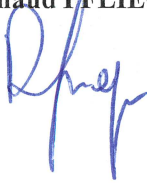
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Colmar, Mulhouse et Dijon, le 29 janvier 2025

Les Commissaires aux Comptes

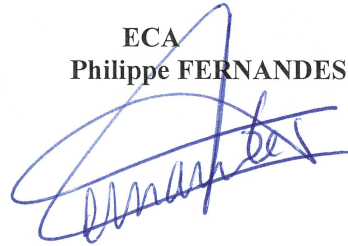
FIBA SAS
Renaud PFLIEGER



Jean FOLTZER



ECA
Philippe FERNANDES



COMPTES CONSOLIDES ANNUELS
AU 30 SEPTEMBRE 2024

POULAILLON

The logo for Poulaillon features the company name in a dark brown, serif, all-caps font. The text is arched over a thick, dark brown, curved line that follows the shape of the letters.

BILAN	3
COMPTE DE RESULTAT	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE	6
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	7
Note 1. Informations générales	7
Note 2. Base de préparation des états financiers	7
Note 3. Principes et méthodes comptables	7
Note 4. Périmètre de consolidation	12
Note 5. Principaux faits caractéristiques de la période	12
Note 6. Evènements postérieurs	14
Note 7. Immobilisations incorporelles	15
Note 8. Immobilisations corporelles	16
Note 9. Immobilisations financières	17
Note 10. Stocks et en-cours	18
Note 11. Clients et autres créances	18
Note 12. Trésorerie et équivalents de trésorerie	18
Note 13. Capital	18
Note 14. Provisions pour risques et charges	19
Note 15. Dettes financières	20
Note 16. Dettes non financières	21
Note 17. Chiffre d'affaires	22
Note 18. Autres produits et charges d'exploitation	22
Note 19. Excédent Brut d'Exploitation	22
Note 20. Résultat financier	23
Note 21. Résultat exceptionnel	23
Note 22. Résultat par action	23
Note 23. Impôts sur le résultat	24
Note 24. Information sectorielle	26
Note 25. Personnel	26
Note 26. Engagements hors bilan	27
Note 27. Informations relatives aux parties liées	28
Note 28. Informations générales complémentaires	28
Note 29. Honoraires des Commissaires aux Comptes	29

BILAN

En K€

Actif	Notes	30/09/2024	30/09/2023
Immobilisations incorporelles	7	7 070	7 917
Dont écarts d'acquisition	7	4 949	5 398
Immobilisations corporelles	8	45 624	43 432
Immobilisations financières	9	802	799
Actif immobilisé		53 495	52 147
Stocks et en-cours	10	6 242	6 822
Clients et comptes rattachés	11	5 680	7 278
Autres créances et comptes de régularisation	11	5 772	6 200
Disponibilités	12	4 159	7 030
Actif circulant		21 853	27 330
Total de l'actif		75 348	79 477

Passif et capitaux propres	Notes	30/09/2024	30/09/2023
Capital	13	5 111	5 111
Primes d'émission		10 035	10 035
Réserves consolidées		10 897	7 017
Résultat consolidé		3 408	4 187
Subventions d'investissement		420	250
Capitaux propres		29 871	26 600
Intérêts minoritaires		216	189
Provisions	14	1 164	1 026
Emprunts et dettes diverses	15	25 736	32 675
Fournisseurs et comptes rattachés	16	8 598	8 968
Autres dettes et comptes de régularisation	16	9 764	10 019
Dettes		44 098	51 662
Total du passif		75 348	79 477

COMPTE DE RESULTAT

En K€

	Notes	30/09/2024	30/09/2023
Chiffre d'affaires	17	116 688	107 736
Achats consommés		(36 178)	(34 474)
Charges de personnel	25	(42 256)	(38 595)
Impôts et taxes		(1 859)	(1 624)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(7 017)	(5 906)
Autres charges et produits d'exploitation	18	(23 869)	(22 109)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		5 509	5 028
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(554)	(548)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	18	4 955	4 481
Résultat financier		(713)	(465)
Résultat courant des sociétés intégrées		4 242	4 015
Résultat exceptionnel	21	278	1 410
Impôts sur les résultats	23	(1 084)	(1 193)
Résultat net des sociétés intégrées		3 436	4 232
Résultat des minoritaires		28	46
Résultat net part du Groupe		3 408	4 187
Nombre d'actions avant dilution		5 111 119	5 111 119
Résultat net de base par action (en euros)		0,67	0,82
Résultat net dilué par actions (en euros)		0,67	0,82

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
En K€

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Situation au 30 septembre 2022	5 111	10 035	5 956	1 061	250	22 413	143	22 556
Affectation du résultat	-	-	1 061	(1 061)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	4 187	-	4 187	46	4 232
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 30 septembre 2023	5 111	10 035	7 017	4 187	250	26 600	189	26 789
Distribution de dividendes	-	-	(307)	-	-	(307)	-	(307)
Affectation du résultat	-	-	4 187	(4 187)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	3 408	-	3 408	28	3 436
Subventions d'investissement	-	-	-	-	170	170	-	170
Situation au 30 septembre 2024	5 111	10 035	10 897	3 408	420	29 871	216	30 087

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

En K€

		30/09/2024	30/09/2023
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 436	4 233
Amortissements et provisions (hors provisions sur actif circulant)		6 893	5 309
Variation des impôts différés	23	170	6
Plus ou moins values de cession d'actif		391	(114)
Marge brute d'autofinancement des entreprises intégrées		10 890	9 434
Incidence de la variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité		2 383	1 130
Flux net de trésorerie générés par l'activité		13 273	10 564
Acquisition d'immobilisations	8, 9, 10	(8 768)	(8 246)
Dettes s./ acquisitions immos corporelles		(509)	92
Cessions d'immobilisations (hors titres consolidés)	8, 9, 10	1 172	1 457
Incidence des variations de périmètre		0	(616)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(8 105)	(7 312)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(307)	0
Emissions d'emprunts bancaires	16	1 857	2 592
Remboursements d'emprunts bancaires	16	(7 726)	(9 575)
Subventions reçues		213	0
Remboursements d'emprunts liés au crédit-bail		(864)	(803)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		(6 828)	(7 787)
Variation de la trésorerie		(1 661)	(4 535)
Trésorerie à l'ouverture	13	3 274	7 809
Trésorerie à la clôture	13	1 613	3 274
Variation de trésorerie par les soldes		(1 661)	(4 535)

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

Poulaillon SA est une société anonyme par actions de droit français créée le 11 janvier 2007 dont le siège social est situé 8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM (France). Elle est cotée depuis le 2 décembre 2015 sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris.

La Société ainsi que ses filiales (« le Groupe ») ont pour activité principale la fabrication et la commercialisation de produits de boulangerie et de pâtisserie frais et surgelés (pains, viennoiseries, sandwichs, Moricettes®, mignardises, entremets, gâteaux, etc.). Le Groupe développe également une activité traiteur.

Depuis septembre 2016, le Groupe commercialise l'eau Minérale de Velleminfroy par sa filiale SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY.

Depuis avril 2017, le Groupe a acquis un site de production situé à Saint-Vit (25) venant compléter les capacités de production de notre filiale BRETZELS MORICETTES MFP POUAILLON SA.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 29 janvier 2025.

Note 2. Base de préparation des états financiers

Le Groupe établit ses comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises (règlement ANC n° 2020-01).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Sauf indication contraire, les données chiffrées sont présentées en milliers d'euros.

La société consolidante clôture ses comptes au 30 septembre. Il en est de même pour la plupart des autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation, à l'exception des Sociétés Civiles Immobilières Poulaillon Construction, Les Mirabelles 2, Morschwiller Construction, Les Chenaies, Hochstatt Construction et Andelnans Construction qui clôturent leurs comptes au 31 décembre. Des comptes intermédiaires ont été établis par ces sociétés préalablement à la consolidation.

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables françaises repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction qui affectent le montant des actifs et passifs à la date de clôture du bilan et le montant des produits et charges de l'exercice.

Note 3. Principes et méthodes comptables

3.1. Méthodes de consolidation

Les sociétés sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle effectif est transféré au Groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

3.2. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation sur titres et créances concernant les sociétés consolidées sont éliminées du résultat, dans la mesure où elles font double emploi avec le résultat des sociétés concernées.

Les résultats sur cessions d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés du résultat. Les amortissements pratiqués sur les biens amortissables ayant fait l'objet d'une cession intra-groupe sont retraités.

3.3. Conversion des éléments en devises

Toutes les entités du Groupe établissent leurs comptes en Euro, qui est également leur monnaie de fonctionnement.

3.4. Reconnaissance du revenu

Le chiffre d'affaires du groupe est reconnu à la livraison des marchandises, qu'il s'agisse de la livraison BtoB pour la société BRETZELS MORICETTES MFP POULLAILLON SA et POULLAILLON SAINT-VIT SA ou BtoC pour les clients comptoirs du réseau de distribution, cette base étant identique pour les redevances de marques facturées aux franchisés.

Il en est de même pour les activités du secteur Eau avec les sociétés EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et SOURCE DE VELLEMINFROY SARL.

Les autres produits composant le chiffre d'affaires ne sont pas significatifs.

3.5. Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majorée des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Les écarts d'acquisition peuvent donner lieu à correction dans un délai d'un an suivant la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 20 ans. Les écarts d'acquisition constatés sur les titres de la SCI LES CHENAIES et de la SARL FRANCE ET PAUL sont amortis sur 10 ans compte tenu de l'utilisation prévue de leurs actifs immobilisés.

Pour les écarts d'acquisition dont la durée est limitée, un test de dépréciation est réalisé à la clôture des comptes en cas d'indice de perte de valeur. Aucun indice de perte de valeur n'a été constaté.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Au 30 septembre 2024 compte tenu de ces tests, aucune dépréciation n'est à constater.

La valeur nette ainsi déterminée peut donner lieu à dépréciation complémentaire lorsque les valeurs recouvrables deviennent inférieures aux valeurs nettes comptables.

3.6. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et les durées suivantes :

	Durées
Constructions	10 à 50 ans
Agencements & aménagement des constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	3 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 10 ans
Matériel de bureau	1 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

A titre exceptionnel, les grandes lignes de production industrielles sont amorties entre 15 et 20 ans.

3.7. Pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par an en présence d'indices de perte de valeur. Il consiste à comparer la valeur comptable d'un actif ou groupe d'actifs à sa valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif est dépréciée lorsqu'elle devient supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs) et la valeur terminale. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le cas échéant, la dépréciation est comptabilisée en charges exceptionnelles.

3.8. Titres de participation non consolidés, autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation non consolidés est inscrite au bilan au coût d'acquisition le cas échéant.

Lorsque leur valeur d'utilité, appréciée notamment sur la base des perspectives futures de résultat ou de valeur de référence à la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

3.9. Contrats de location-financement

Les contrats de crédit-bail font l'objet d'un retraitement. Les biens financés par de tels contrats sont inscrits à l'actif avec un emprunt correspondant au passif.

Les biens activés faisant l'objet de contrats de crédit-bail sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif correspondant.

3.10. Stocks et en cours

Les stocks de marchandises et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode coût d'achat moyen pondéré.

Les encours de production et les pièces de rechange sont évalués au prix d'achat.

Les produits finis sont évalués au coût de production.

Les intérêts et les coûts de stockage sont toujours exclus de la valorisation des stocks sauf pour les sociétés BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA, EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et POULAILLON SAINT VIT SA. Pour ces dernières, l'évaluation des stocks de matières premières et marchandises ainsi que l'évaluation des produits en cours de production tient compte d'un coût de possession.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de la rotation et de l'ancienneté des articles.

3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement. Le poste « Créances clients et comptes rattachés » comprend également les effets à recevoir.

Le poste « Autres créances » est principalement constitué des créances sociales et fiscales.

3.12. Equivalents de trésorerie

La société considère comme équivalents de trésorerie, les titres ayant une échéance de 3 mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux.

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

3.13. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues sont inscrites en capitaux propres. Elles sont rapportées aux résultats sur la durée d'utilisation de l'actif financé. Cette méthode est appliquée de manière prospective en conformité avec l'entrée en vigueur du règlement ANC 2020-01. Les subventions d'investissements perçues avant le 1^{er} octobre 2021 restent inscrites en autres dettes pour un total net de reprise de 340 k€.

3.14. Dettes financières

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charges.

3.15. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, se traduisant probablement par une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de façon fiable.

- **Engagements de retraite et autres avantages au personnel**

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel. Ces engagements concernent principalement les indemnités de départ en retraite.

La provision à constituer en découlant est intégrée en dotations aux provisions.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les actifs de couverture ont été déduits du montant provisionné, le cas échéant.

Les écarts actuariels sont directement enregistrés en résultat.

- **Médaille du travail « Bretzel d'Or »**

Les sociétés de l'ensemble du Groupe attribuent à leurs salariés ayant atteint 10, 20 et 30 ans d'ancienneté, une médaille du travail appelée « Bretzel d'Or ». Comme son nom l'indique, il s'agit d'une médaille sous forme de Bretzel en Or.

La méthode de valorisation est la même que celle utilisée pour les engagements de retraite. Il s'agit de la valorisation du passif latent du coût du Bretzel d'Or qui sera remis au salarié atteignant 10, 20 et 30 ans d'ancienneté compte tenu d'un calcul actuariel.

L'engagement pour Bretzels d'or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserves. La variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 30 septembre 2024 est portée au compte de résultat.

- **Autres provisions pour risques et charges**

Le Groupe comptabilise une provision pour litige avec un tiers dès qu'un dommage causé avant la clôture de l'exercice est identifié. Lorsqu'un jugement favorable est rendu, les provisions sont maintenues jusqu'à l'expiration du délai d'appel ou du délai de cassation.

3.16. Impôts

- **Fiscalité différée**

La rubrique « Impôts sur les résultats » du compte de résultat inclut l'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les goodwill constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les déficits fiscaux et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Le taux moyen d'impôt exigible du groupe est de 25 %.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ont été corrigés consécutivement à la baisse de l'impôt prévu sur plusieurs années.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

- **Intégration fiscale**

La société POULLILLON SA a opté pour un régime d'intégration fiscale prévu à l'article 233 A du code général des impôts incluant ses filiales BRETZELS MORICETTES MFP POULLILLON SA, EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et AU MOULIN POULLILLON SARL. Les impôts différés des sociétés intégrées fiscalement tiennent compte du régime d'intégration fiscale.

3.17. Eléments exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Il s'agit notamment des plus ou moins-values de cession, charges de restructuration, amortissements exceptionnels, dépréciations d'actifs, immobilisations mises au rebut, abandons de créances et opérations de lease-back.

3.18. Résultat par action

Le résultat net par action avant dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Le résultat par action après dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, en tenant compte du nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des bons de souscription ou de tout autre instrument dilutif.

A la clôture, le groupe n'a émis aucun instrument financier dilutif qui aurait pour conséquence de modifier le nombre d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action dilué.

3.19. Instruments dérivés

Le Groupe détient majoritairement des dettes à taux fixe et n'a pas de relations avec des sociétés en devises pouvant nécessiter une couverture de taux et/ou de change.

Par conséquent, aucun instrument dérivé de couverture n'a été mis en place au sein du Groupe.

Note 4. Périmètre de consolidation

La liste des sociétés consolidées au 30 septembre 2024 est la suivante :

Sociétés	Type	Siège social	SIRET	% d'intérêt		Méthode de Consolidation	
				30.09.2024	30.09.2023	30.09.2024	30.09.2023
POULLILLON	SA	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	49331143500025	Mère	Mère	IG	IG
MFP POUILLON	SA	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	37774465100060	99,96%	99,96%	IG	IG
AU MOULIN POUILLON	SARL	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	43020123600162	99,98%	99,98%	IG	IG
FRANCE ET PAUL	SARL	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	48009374900038	100,00%	100,00%	IG	IG
POULLILLON CONSTRUCTION	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	53827524900018	100%	100%	IG	IG
LES MIRABELLES 2	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	38762931400023	99,90%	99,90%	IG	IG
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	80520794100016	100%	100%	IG	IG
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	SARL	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	80482406800014	100%	100%	IG	IG
SOURCE DE VELLEMINFROY	SARL	Route de la Creuse, 70240 VELLEMINFROY	50851274600019	43,71%	43,71%	IG	IG
EAX MINERALES DE VELLEMINFROY	SAS	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	81072741200019	100%	100%	IG	IG
POULLILLON SAINT VIT	SA	8 Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM	50534917500040	100%	100%	IG	IG
VELLE	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	81089798300013	99,90%	99,90%	IG	IG
HOCHSTATT CONSTRUCTION	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	82830564900018	100%	100%	IG	IG
LES CHENAIES	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	41515322000025	100%	100%	IG	IG
ANDELNANS CONSTRUCTIONS	SCI	28 Rue de Valdoie 68200 MULHOUSE	38340894500020	99,20%	99,20%	IG	IG

Note 5. Principaux faits caractéristiques de la période

Impact sur la gestion du Groupe et des unités

L'inflation découlant des perturbations européennes voire mondiales affecte toujours les ratios d'achats et de consommations qui n'ont retrouvé que partiellement la position initiale souhaitée par le Groupe.

La hausse des prix reste une réalité ce qui comprend le coût des matières premières et des emballages qui ne permettent pas au Groupe de retrouver son niveau de marge historique.

Le coût de l'énergie qui au courant de l'exercice marque une hausse de 35,2 % a été renégocié au courant du mois d'octobre 2024. Il reprendra à compter du 1^{er} janvier 2025, le niveau de prix d'avant la hausse. Ce nouveau contrat signé permettra au Groupe de bénéficier de tarifs permettant de maîtriser à consommation iso le coût de l'énergie électrique au niveau de l'exercice 2023.

L'objectif du Groupe est de toujours pouvoir proposer à la clientèle BtoC et BtoB l'ensemble des produits de la gamme POUILLON, sans rupture, ni baisse de la qualité, ceci afin de préserver l'image de la marque ainsi que la réputation du Groupe.

Activité du Groupe POULAILLON

Au cours de la période quatre magasins ont ouvert leurs portes et un autre a été transféré :

- Le 02 novembre 2023, le Groupe a repris en succursale le magasin précédemment exploité en franchise de Dijon (21), rue de la Liberté, le franchisé souhaitant créer un nouveau point de vente à Dôle,
- Le 09 décembre 2023, à Delle (90), création d'une boulangerie en concept Moulin Drive d'une superficie de 400 m²,
- Le 15 décembre 2023, à Dôle (39), création d'un atelier de cuisson en franchise d'une superficie de 300 m²,
- Le 25 mars 2024, à Andelnans (90), transfert dans un nouvel espace plus grand et plus fonctionnel de la boulangerie, pour adopter le concept Moulin Drive d'une superficie de 500 m²,
- Le 11 juin 2024, à Sochaux-Montbéliard (25), sur le site Stellantis, création d'un atelier de cuisson exploité en franchise,

Trois magasins qui n'ont pas atteint le niveau d'exploitation souhaité par le Groupe, ont fermé leurs portes :

- Le 26 novembre 2023, l'atelier de cuisson de Chamfleury-Reims, centre commercial Leclerc (51),
- Le 31 janvier 2024, le kiosque WITTY, centre commercial Cora, à Wittenheim (68),
- Le 10 février 2024, le kiosque du centre commercial du Triangle des Gares à Lille (59),

L'activité d'embouteillage de l'Eau minérale de Velleminfroy après l'installation de l'unité de fardelage en 2023, poursuit l'adaptation de son outil aux besoins des marchés à conquérir. Ainsi, quelques semaines de fermeture ont permis l'installation d'une nouvelle cuverie et du bouchon solidaire. L'objectif est, pour la cuverie, de pouvoir stocker quatre fois plus d'eau à mettre en bouteille. Le bouchon solidaire répond à une nécessité écologique de le fixer à la bouteille et éviter ainsi qu'il ne se disperse dans la nature. 514 K€ d'investissements ont été réalisés au titre de ces deux dossiers sur l'exercice. Ils vont permettre la poursuite de la montée en puissance et l'amélioration de la visibilité du produit.

Afin de recapitaliser la filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS qui avait des fonds propres négatifs, notre société mère a procédé à une augmentation de capital par compensation sur une créance liquide à hauteur de 6 581 k€, puis à une réduction de capital par imputation des pertes de sorte à ramener le capital social à hauteur de 3 500 k€ et apurer entièrement les pertes antérieures.

Le site de Saint-Vit a également connu une période de fermeture, nécessitée par l'installation d'une nouvelle diviseuse, celle-ci ayant été rendue nécessaire pour l'amélioration des cadences de production et le maintien de la qualité des produits. Une unité de cobots de palettisation a été installée en sortie de ligne emballage pour automatiser cette action et ainsi réduire la pénibilité de ces postes. Ce sont 700 K€ d'investissements réalisés.

Le site de Wittelsheim, dont les murs sont propriété de la société France et Paul depuis juin 2023, a réalisé les mêmes investissements de cobots de palettisation, ceci de façon que les deux sites soient au même niveau de performance. Une nouvelle unité d'emballage a été commandée sur la période de l'exercice et sera installée en janvier, février 2025. Ces investissements visent à la rationalisation et à la poursuite de l'automatisation en sortie de ligne dont l'objectif est la réduction de la pénibilité des postes. Ces investissements représentent en totalité près de 3 000 K€ sur l'exercice clos et celui en cours.

D'autres menus investissements ont été réalisés sur l'ensemble des activités et des sites du Groupe. Ils visent notamment le maintien des équipements matériels au bon niveau d'exploitation de l'ensemble.

Il n'y a pas d'autres événements significatifs sur la période à signaler.

Note 6. Evènements postérieurs

Depuis la clôture des comptes annuels un nouveau magasin a ouvert ses portes :

- A Blotzheim (68), création d'un atelier de cuisson à l'Aéroport de Bâle-Mulhouse le 15 novembre 2024. Il s'agit d'un point de vente exploité en franchise sous format concession avec un spécialiste de la franchise.

Les deux magasins de OBERNAI (67) ne sont plus exploités sous l'enseigne « Poulaillon » depuis le 31 décembre 2024. Ils étaient confiés en franchise à un même exploitant, l'un en centre commercial et l'autre au centre-ville. Le concept du Groupe n'ayant pas été respecté et le franchisé ne souhaitant pas céder les points de vente au Groupe, il a été fait le choix de retirer l'enseigne.

Les procédures concernant la propriété du site de Wittelsheim ont définitivement pris terme dans les premiers mois de l'exercice 2024-2025, par la conclusion d'une transaction issue d'une médiation qui a porté ses fruits. Le sujet est détaillé en note 28.

Il n'y a pas d'autres évènements postérieurs à signaler.

NOTES RELATIVES AU BILAN

Note 7. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

	Ecarts d'acquisition	Frais de développement	Concessions, brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	11 740	590	3 799	42	16 173
Acquisitions	105	-	-	37	143
Diminutions	-	-	(143)	(13)	(156)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	5	(5)	-
Valeurs brutes à la clôture	11 846	590	3 661	62	16 160
Amortissements et dépréciations cumulées à l'ouverture	(6 343)	(562)	(1 313)	(37)	(8 255)
Dotations	(554)	(24)	(278)	-	(856)
Reprises	-	-	23	-	23
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations cumulées à la clôture	(6 897)	(586)	(1 568)	(37)	(9 088)
Valeurs nettes à l'ouverture	5 398	29	2 486	5	7 917
Valeurs nettes à la clôture	4 950	4	2 093	24	7 070

Les frais de développement concernent notamment :

- des frais de prospection et de publicité, inhérents à la commercialisation de l'eau de Velleminfroy ;
- des frais de programmation de logiciel ;
- des frais de création du concept de franchise Poulaillon ;
- des frais de recherche et développement de nouveaux produits ;
- des frais de création de site internet.
- des frais d'acquisition de droit au bail

Les concessions, brevets et droits incluent des droits au bail pour une valeur nette de 1 062 K€, ainsi que les marques Moricette®, et Velleminfroy pour une valeur nette de 470 K€.

Pour les éléments amortis, il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur. Pour ceux qui ne le sont pas, ils ont été testés et l'analyse de ces tests et de leur sensibilité n'a pas conduit à comptabiliser de dépréciation.

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

Sociétés	Brut	Correction fonds commerciaux	Ecarts d'acquisition bruts après correction	Amortissements et dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
MFP POULLILLON SA	2 374	261	2 635	(2 218)	417	548
AU MOULIN POULLILLON SARL	3 798	3 487	7 285	(3 845)	3 440	3 649
LES CHENAIES SCI	162	-	162	(125)	37	53
POULLILLON SAINT-VIT	1 655	-	1 655	(620)	1 035	1 117
FRANCE ET PAUL SARL	108	-	108	(88)	20	31
TOTAL	8 097	3 748	11 845	(6 896)	4 950	5 398

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée de 20 ans, à l'exception de ceux constatés sur les titres de la SCI LES CHENAIES et de la SARL FRANCE ET PAUL qui sont amortis sur 10 ans (note 3.5).

Un fonds de commerce a été acquis sur la période, venant augmenter le poste écart d'acquisition à hauteur de 105 400 euros. Il s'agit du rachat du magasin situé au centre-ville de Dijon auparavant exploité en franchise.

Cette acquisition est présumée ne pas avoir de durée limitée et n'est donc pas amortie.

Note 8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent ainsi :

	Terrains et constructions	Autres immobilisations en crédit-bail	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	30 487	13 905	2 603	50 388	97 383
Acquisitions	912	1 004	2 219	5 304	9 439
Diminutions	(16)	(107)	(949)	(914)	(1 986)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Autres variations	-	984	(1 928)	944	-
Valeurs brutes à la clôture	31 383	15 786	1 945	55 721	104 832
Amortissements et dépréciations cumulées à l'ouverture	(13 771)	(9 151)	-	(31 029)	(53 952)
Dotation	(1 257)	(899)	-	(4 373)	(6 529)
Reprises	20	79	-	1 172	1 271
Autres variations	(122)	-	-	122	-
Amortissements et dépréciations cumulées à la clôture	(15 130)	(9 970)	-	(34 108)	(59 211)
Valeurs nettes à l'ouverture	16 716	4 754	2 603	19 359	43 432
Valeurs nettes à la clôture	16 253	5 816	1 945	21 613	45 624

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond notamment à :

- L'acquisition et la mise en place d'une nouvelle cuverie venant augmenter la capacité de stockage d'eau et d'un système de bouchon solidaire sur la ligne d'embouteillage des Eaux Minérales de Velleminfroy, ainsi que des aménagements nécessaires au bon maintien du site historique,
- La densification du réseau de magasin par la création, l'acquisition ou la rénovation de succursales,
- L'amélioration et le renouvellement de l'outil de travail destiné à l'activité industrielle, notamment par le remplacement de la tête de ligne à pain du site de Saint-Vit, et des travaux d'automatisation des lignes d'emballage.

Les variations du poste autres immobilisations corporelles s'expliquent notamment par des acomptes sur la création et l'aménagement de nouveaux points de vente pour le réseau de magasin.

Détail des acquisitions d'immobilisations corporelles acquises au courant de la période par Pôle d'activité :

- Réseau de magasins :	3 392 K€
- Professionnels :	5 026 K€
- Eau :	627 K€
- Holding :	395 K€

Les autres variations concernent du reclassement de poste à poste.

En présence d'un résultat d'exploitation déficitaire sur le secteur Eau depuis plusieurs années, un test de dépréciation est réalisé à chaque clôture, et une dépréciation est comptabilisée afin de ramener les actifs liés au secteur à leur valeur d'utilité. Au 30 septembre 2024, les perspectives économiques du pôle Eau ont été évaluées à un niveau supérieur à celui de la valeur nette comptable des actifs inscrits au bilan consolidé, conduisant à une reprise de dépréciation de 520 K€. A la clôture de l'exercice, la dépréciation s'élève ainsi à 480 K€.

Les tests ont été effectués par le biais de la méthode DCF (Discounted cash flow). L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 5 ans (4 ans pour le secteur de l'Eau).

Le taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la valeur terminale estimée est fixé à 3,0 % contre 1,5 % sur l'exercice précédent.

Le taux d'actualisation (WACC) a été calculé entre 4,7 % et 5,3 % en fonction des données propres à chaque filiale contre une fourchette allant de 5,8 % à 6,5 % au 30 septembre 2023.

Des tests de sensibilité ont été réalisés sur ces données de taux de croissance à long terme et de taux d'actualisation, ainsi que sur les principales hypothèses retenues pour l'établissement des prévisionnels ayant permis de déterminer les flux de trésorerie futurs (notamment le niveau de chiffre d'affaires, et le taux de marge brute escompté).

Les tests de dépréciation effectués sur les autres secteurs d'activité du groupe ne font pas apparaître de baisse de valeur.

Note 9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des prêts, dépôts et cautionnements, dont la totalité est exigible à plus d'un an.

	Titres non consolidés	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1	798	799
Augmentations		191	191
Diminutions		(188)	(188)
Variation de périmètre		-	-
Autres variations		-	-
Valeurs brutes à la clôture	1	801	802
Dépréciations cumulées à l'ouverture	-	-	-
Dotations		-	-
Reprises		-	-
Variation de périmètre		-	-
Autres variations		-	-
Dépréciations cumulées à la clôture	-	-	-
Valeur nette à l'ouverture	1	798	799
Valeur nette à la clôture	1	801	802

Note 10. Stocks et en-cours

	Valeur brute	Dépréciations cumulées	Valeur nette	Valeur nette
	30/09/2024	30/09/2024	30/09/2024	30/09/2023
Stock de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	3 323	(250)	3 073	3 161
Stocks de marchandises	139	-	139	112
Produits intermédiaires et finis	3 030	-	3 030	3 549
Total	6 492	(250)	6 242	6 822

Le stock de produits finis est principalement composé de produits surgelés. Il s'agit de stockage de produits finis palettisés à destination de l'activité BtoB.

Note 11. Clients et autres créances

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
	30/09/2024	30/09/2024	30/09/2024	30/09/2023
Clients et comptes rattachés	5 737	(57)	5 680	7 278
Autres créances d'exploitation	1 941	-	1 941	2 647
Créances fiscales et sociales	2 291	-	2 291	1 885
Comptes courants	-	-	-	0
Impôts différés actifs	805	-	805	973
Comptes de régularisation et assimilés	735	-	735	694
Total autres créances	5 772	-	5 772	6 200
Total	11 509	(57)	11 452	13 478

Les créances du Groupe ont une échéance à moins d'un an.

Note 12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Composantes de la trésorerie	30/09/2024	30/09/2023
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités et équivalents	4 159	7 030
Trésorerie à l'actif du bilan	4 159	7 030
Découverts bancaires et équivalents	(2 546)	(3 756)
Trésorerie nette	1 613	3 274

La ligne « Découverts bancaires et équivalents » comprend le Factor.

Note 13. Capital

Le capital social s'élève au 30 septembre 2024 à 5 111 119 € composé de 5 111 119 actions ordinaires.

Note 14. Provisions pour risques et charges

	Provisions pour risques et charges	Provisions pour retraite et engagements assimilés	Total
Valeurs au 30/09/2023	425	600	1 026
Dotations	308	44	352
Reprises consommées	(148)	(66)	(214)
Reprises non consommées	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Valeurs au 30/09/2024	585	578	1 164

Suite à la publication de la loi n°2024-364 du 22 avril 2024, une provision de 90 K€ a été comptabilisée au titre du montant estimé et probable à verser sur les jours de congés payés acquis sur les périodes de maladie de plus de quatre semaines.

Les autres provisions pour risques et charges concernent principalement des litiges en cours avec des salariés et l'engagement sur les en-cours des cartes de fidélité.

Les hypothèses actuarielles de la provision pour engagement de retraite sont les suivantes :

	30/09/2024	30/09/2023
Taux d'actualisation	3,31%	4,06%
Age de départ à la retraite cadres	64 ans	64 ans
Age de départ à la retraite non cadres	64 ans	64 ans
Taux de progression des salaires	1,50%	4,00%
Table de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2016-2018

Le taux annuel d'actualisation correspond au taux IBOXX AA+ 10 ans.

Médaille du travail « Bretzel d'Or »

L'engagement pour Bretzel d'Or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserve, la variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 30 septembre 2024, est portée au compte de résultat.

Les hypothèses de calcul retenues pour l'évaluation de l'engagement des Bretzels d'Or sont identiques à celles retenues pour les engagements de retraite, avec une probabilité de présence en fonction de l'âge.

Note 15. Dettes financières

	Emprunts bancaires	Factor	Crédit-bail	Découverts bancaires et équivalents	Autres dettes financières	Total
Valeurs au 30/09/2023	23 868	3 689	5 049	68	1	32 675
Augmentation	1 857	-	1 004	-	-	2 862
Diminution	(7 726)	-	(864)	-	-	(8 590)
Variation nette	-	(1 297)	-	87	(0)	(1 210)
Valeurs au 30/09/2024	18 000	2 391	5 189	155	0	25 736

La ligne augmentation tient compte des intérêts courus.

Le Groupe n'a pas recours à des instruments de couverture contre les risques financiers. Il n'y a ni risque de change, ni risque de taux, ni engagement de couverture à terme.

Afin de se prémunir face aux difficultés survenues durant la crise du COVID-19 le Groupe a souscrit en 2020 aux Prêts Garantis par l'Etat (PGE) pour un total de 17 500 K€. Après remboursement d'un capital de 3 334 K€ sur l'exercice, la totalité des PGE souscrits a été soldée.

Détail des emprunts bancaires et crédit-baux contractés, hors intérêts courus, au courant de la période par Pôle d'activité :

	Réseau de magasin	Professionnels	Eau	Holding	Total
Emprunts bancaires contractés	1 060	-	-	771	1 831
Crédit-baux contractés	135	838	-	32	1 004
Autres (y compris intérêts courus)	8	10	5	3	26
Total	1 203	848	5	806	2 862

- **Echéancier**

	Moins d'1 an	Entre 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts bancaires	4 566	11 487	1 947	18 000
Factor	2 391	-	-	2 391
Crédit-bail	960	3 191	1 038	5 189
Découverts bancaires et équivalents	155	-	-	155
Autres dettes financières	-	-	-	-
Total	8 072	14 678	2 986	25 736

Note 16. Dettes non financières

	30/09/2024	30/09/2023
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 598	8 968
Avances et acomptes reçus	299	62
Dettes fiscales et sociales	8 216	8 878
Impôts différés passifs	85	83
Autres dettes	824	594
Produits constatés d'avance	340	403
Total autres dettes et comptes de régularisation	9 764	10 019
Total dettes non financières	18 362	18 987

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 17. Chiffre d'affaires

	30/09/2024	30/09/2023
Vente de marchandises et production vendue	115 152	105 939
Production vendues de biens	-	-
Prestations de services	1 536	1 797
Chiffre d'affaires	116 688	107 736

Note 18. Autres produits et charges d'exploitation

	30/09/2024	30/09/2023
Achats non stockés de matières et fournitures	4 599	3 475
Sous-traitance générale	23	16
Locations et charges locatives	7 064	6 752
Entretiens et réparations	2 402	2 128
Primes d'assurance	547	525
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	3 239	2 726
Transports	3 594	3 697
Frais postaux et télécommunications	328	361
Services bancaires	909	690
Autres charges externes	1 798	1 825
Subventions d'exploitation	(313)	(241)
Autres charges	212	487
Autres produits	(6)	(5)
Transferts de charges d'exploitation	(528)	(326)
Autres charges et produits d'exploitation	23 869	22 109

L'augmentation du poste Achats non stockés de matières et fournitures concerne en partie les hausses tarifaires subies sur les dépenses d'énergies. L'impact en comparaison à l'exercice précédent, y compris hausse organique d'activité, est de + 757 K€ (+ 35,2 %).

Note 19. Excédent Brut d'Exploitation

	30/09/2024	30/09/2023
EBE	12 526	10 934
Résultat d'exploitation av. amort. des survaleurs	5 509	5 028
Dotations nettes aux amortissements et provisions	7 017	5 906

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) correspond au résultat d'exploitation avant amortissement des survaleurs retraité des dotations nettes aux amortissements et provisions.

Note 20. Résultat financier

Le résultat financier du groupe s'analyse comme suit :

	30/09/2024	30/09/2023
Produits des participations et valeurs mobilières	2	2
Intérêts versés et charges assimilées	(715)	(467)
Résultat financier	(713)	(465)

Le coût de la dette de la filiale FRANCE ET PAUL au 30/09/2023 n'a impacté la gestion qu'à compter du 14 juin 2023 (date d'entrée dans le périmètre de consolidation) soit 3,5 mois sur les 12 mois que compte l'exercice. Le prorata non consolidé sur l'exercice précédent se chiffre à 150 K€.

Note 21. Résultat exceptionnel

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 009	1 391
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(1 437)	(2 017)
Dotations nettes aux provisions	113	923
Reprise d'actifs EMV	520	280
Autres produits et charges exceptionnels	74	833
Résultat exceptionnel	278	1 410

Le résultat exceptionnel comprend notamment les valeurs nettes comptables des immobilisations sorties au cours de la période, y compris l'opération de cession bail de la tête de ligne du site de Saint Vit impactant les produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion à hauteur de 623 K€ chacun.

Pour mémoire, suite à l'intégration de la filiale FRANCE ET PAUL au courant de l'exercice clôt au 30 septembre 2023, le résultat exceptionnel fut impacté positivement des éléments suivants :

Cumul des résultats antérieurs à la date de reprise des titres FRANCE ET PAUL	512 K€
Annulation de provisions sur litiges FRANCE ET PAUL	1091 K€
Amortissements antérieurs écart d'acquisition France et Paul	(74) K€
Total de l'impact	1 529 K€

Note 22. Résultat par action

Ce tableau est exprimé en euros.

	30/09/2024	30/09/2023
Résultat net part du Groupe en euros	3 408 367	4 186 664
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions auto détenues)	5 111 119	5 111 119
Nombre d'actions sur une base diluée	5 111 119	5 111 119
Résultat net de base par action en euros	0,667	0,819
Résultat net dilué par action en euros	0,667	0,819

Note 23. Impôts sur le résultat

Le taux d'impôt utilisé pour le calcul de l'impôt exigible est de 25%, sauf pour les sociétés pour lesquels le taux réduit de 15% est applicable le cas échéant, à savoir :

- SCI LES CHENAIES
- TOMBLAINE DEVELOPPEMENT EURL
- SOURCE DE VELLEMINFROY SARL
- FRANCE ET PAUL SARL

- **Charge d'impôt de l'exercice**

	30/09/2024	30/09/2023
Impôts exigibles	(914)	(1 187)
Impôts différés	(170)	(7)
Total	(1 084)	(1 193)

L'intégration fiscale existante regroupant les sociétés POULAILLON SA, BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA, EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et AU MOULIN POULAILLON SARL a permis de réaliser une économie d'impôt de 449 452 euros au 30 septembre 2024, contre 537 088 euros au 30 septembre 2023 du fait de l'imputation des situations fiscales déficitaires.

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'économie d'impôt réalisée par le Groupe est rétrocédée aux filiales déficitaires.

- **Impôts différés**

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale, ce qui est notamment le cas dans le cadre de l'intégration fiscale au niveau de POULAILLON SA, BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA, EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et AU MOULIN POULAILLON SARL.

	30/09/2024	30/09/2023
Sur différences temporaires	145	220
Sur activation des déficits reportables	714	799
Sur engagements sociaux	144	149
Sur crédit bail	(156)	(172)
Sur plus value en sursis d'imposition	(74)	(74)
Sur retraitement résultat fiscal latent	(85)	(83)
Sur élimination de marge interne	32	50
Impôt différé net	720	890

- **Rationalisation de la charge d'impôt**

	30/09/2024	30/09/2023
Résultat net des sociétés intégrées	3 408	4 187
Charge d'impôt	1 084	1 193
Résultat consolidé avant impôt	4 493	5 380
Taux de droit commun	25,00%	25,00%
Charge théorique d'impôt	1 123	1 345
Incidence des différences permanentes	154	82
Consommation de déficits non activés	(42)	(95)
Différentiel de taux	(9)	(1)
Crédits d'impôts	(55)	(37)
Contribution additionnelle	17	-
Autres	(104)	(99)
Charge d'impôt réelle	1 084	1 193

- **Impôts différés actifs sur déficits fiscaux**

	Montant des déficits activés à l'ouverture	Déficits activés sur la période	Déficits consommés	Montant des déficits activés à la clôture
Source de Velleminfroy SARL	127	-	(51)	76
Eaux minérales de Velleminfroy SAS	-	-	-	-
Poulaillon Saint-Vit	3 120	148	(459)	2 809
Groupe d'intégration fiscale	-	-	-	-
TOTAL	3 247	148	(510)	2 885
Impôt différé actif correspondant	799	37	(122)	714

La projection des bénéfices de Poulaillon Saint-Vit a été actualisé sur un horizon de 4 exercices permettant d'estimer la base future d'imputation des déficits à 2 809 K€.

Note 24. Information sectorielle

24.1. Information sectorielle par activité

30/09/2024	Secteur réseau	Secteur professionnels	Secteur eau	Secteur Holding	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	69 359	62 053	2 879	495	(18 098)	116 688
<i>Dont ventes externes</i>	69 153	44 310	2 730	495	-	116 688
<i>Dont ventes intra secteurs</i>	206	17 743	149	-	(18 098)	-
Résultat d'exploitation	3 533	2 742	(1 612)	847	-	5 509
Actifs	24 293	41 697	7 112	2 245	-	75 348
Passifs	13 874	25 287	2 355	3 746	-	45 262

30/09/2023	Secteur réseau	Secteur professionnels	Secteur eau	Secteur Holding	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	63 205	58 412	2 343	514	(16 738)	107 736
<i>Dont ventes externes</i>	63 032	41 968	2 222	514	-	107 736
<i>Dont ventes intra secteurs</i>	173	16 444	121	-	(16 738)	-
Résultat d'exploitation	3 421	2 568	(1 750)	789	-	5 028
Actifs	24 773	45 202	7 020	2 483	-	79 477
Passifs	15 359	29 996	2 785	4 549	-	52 689

24.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

	30/09/2024	30/09/2023
France	115 447	106 508
Départements 67 et 68	70 064	64 368
Autres	45 383	42 140
Hors France	1 241	1 228
Chiffre d'affaires	116 688	107 736

Note 25. Personnel

	30/09/2024	30/09/2023
Salaires et participation	33 291	30 519
Charges sociales	8 675	7 799
Autres charges de personnel	290	277
Total	42 256	38 595

L'effectif moyen total (ETC) à fin de période se répartit de la façon suivante :

	30/09/2024	30/09/2023
Secteur boulangerie	609	614
Secteur professionnels	370	423
Secteur eau	28	25
Autres secteurs	46	47
Total	1 053	1 109

	30/09/2024	30/09/2023
Cadres	32	33
Employés	1 021	1 076
Total	1 053	1 109

Note 26. Engagements hors bilan

Les engagements donnés par le Groupe sont les suivants :

Nature	Bénéficiaires	30/09/2024	30/09/2023
Nantissements de fonds de commerce et matériels	Banques	6 142	7 997
Hypothèques sur murs de SCI	Banques	1 661	2 008
Caution tête de groupe pour filiales	Banques	4 939	4 936
Gages matériels	Banques	380	2
Caution réseau de magasin	Bailleurs	123	147

Les engagements reçus par le Groupe sont les suivants :

Nature	Bénéficiaires	30/09/2024	30/09/2023
Garantie de l'état sur les PGE à hauteur de 90% des montants contractés	Banques	-	3 000

Note 27. Informations relatives aux parties liées

- **Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de surveillance**

Le montant des rémunérations brutes allouées à raison des fonctions des membres de l'organe de direction dans des entreprises contrôlées et des intérêts des comptes courants d'associés versés aux dirigeants, se sont élevées à 374 K€ euros et se répartissent comme suit :

Sociétés	30/09/2024	30/09/2023
POULAILLON SA	374	360
MFP POULAILLON SA	0	0
POULAILLON SAINT VIT	0	0
TOTAL	374	360

Aucun engagement supplémentaire par rapport au personnel en matière de pensions et indemnités assimilées ne bénéficie aux membres actifs de l'organe de direction ni les anciens membres actifs (absence de retraite à prestations définies).

- **Relations avec des parties liées**

Il n'existe pas de transactions effectuées avec des parties liées qui ne seraient pas réalisées à des conditions de marché.

Note 28. Informations générales complémentaires

La société filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON (MFP) et notre société tête de Groupe, POULAILLON SA (PSA), ont été en litige, dans le cadre de plusieurs procédures judiciaires, avec la société qui a donné à bail le site de MORSCHWILLER LE BAS puis de WITTELSHEIM et avec ses associés.

Les litiges entre les parties ont trouvé leur origine dans une promesse de vente consentie par les associés de la société Bailleresse et propriétaire des locaux de MORSCHWILLER LE BAS et de WITTELSHEIM, portant sur les parts sociales de cette société.

La mise en œuvre de la promesse en 2016 et en particulier la levée d'option pour l'acquisition des parts sociales de la société Bailleresse, a fait l'objet d'une longue procédure judiciaire, portant sur la revendication de la propriété de ces parts. Cette procédure a donné lieu à une décision favorable pour le groupe Poulaillon rendue par la Cour d'appel de Colmar le 17 mai 2023. Aux termes de cet arrêt, la cession des titres au profit de Poulaillon SA a été ordonnée à effet rétroactif au 29 juillet 2016. Cet arrêt est exécutoire nonobstant un pourvoi devant la Cour de cassation dont l'examen a été interjeté par la partie adverse.

Par acte sous seing privé du 14 juin 2023, les parties ont régularisé un acte de cession des titres de la société au profit de Poulaillon SA. Cette société a ainsi intégré le périmètre consolidé du Groupe POULAILLON à la clôture de l'exercice précédent celui-ci.

En accord entre la société bailleresse et la société MFP POULAILLON, ces deux sociétés étant dorénavant sous contrôle commun de la tête de Groupe, les procédures en cours relatives aux baux commerciaux ont fait l'objet progressivement d'un retrait du rôle ou d'une radiation. Les provisions et charges à payer relatives à ces litiges ont pu être reprises au cours de l'exercice précédent. L'exercice courant est dans la poursuite de l'activité de gestion immobilière.

Le Groupe POULAILLON ayant estimé avoir subi un préjudice important suite au refus des associés du bailleur d'honorer la levée de la promesse de cession de parts sociales, le Groupe a assigné les anciens associés de la société bailleuse en réparation.

C'est en septembre 2024 que les parties se sont rapprochées en médiation. Les discussions ont abouti le 11 octobre 2024 à la conclusion d'un protocole d'accord qui a permis l'indemnisation et de mettre un terme définitif à l'ensemble des litiges.

Depuis cette date, les parties sont rentrées dans un processus de résolution amiable qui s'est terminé en ce mois de janvier 2025.

Ce dossier est définitivement clos, toutes les procédures étant éteintes ou en voie d'extinction. La propriété du site de Wittelsheim et de l'ancien site de Morschwiller sont à présent définitivement acquises au Groupe Poulaillon suite à la cession des parts sociales du 14 juin 2023.

Le Groupe s'estime rempli de ses droits.

Note 29. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Sociétés	Jean FOLTZER	FIBA	ECA	30/09/2024	30/09/2023
<u>Honoraires liés à la certification des comptes</u>					
POULAILLON SA	16	18	17	51	47
MFP POULAILLON SA	-	24	24	48	46
AU MOULIN POULAILLON SARL	-	25	25	50	52
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS	-	10	-	10	10
POULAILLON SAINT VIT SA	-	-	10	10	11
Sous-total	16	77	76	169	166
<u>Honoraires liés aux autres services</u>					
POULAILLON SA	-	-	-	-	-
MFP POULAILLON SA	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-
TOTAL	16	77	76	169	166